

Politique de confidentialité et sécurité de l'information et politique de remboursement

Mise à jour : 19 novembre 2024

Termes et Conditions

Prendre connaissance des documents suivants

- [CODE DE CONDUITE](#)
- [POLITIQUE DE REMBOURSEMENT](#)
- [POLITIQUE DU DROIT À L'IMAGE DES MEMBRES](#)
- [INFORMATIONS EN LIEN AVEC LA SÉCURITÉ](#)

Politique de confidentialité et sécurité de l'information

Votre inscription en ligne est sécurisée auprès de Club de Soccer de Candiac .

Les renseignements vous concernant, ainsi que ceux concernant votre carte de crédit, sont acheminés sous forme de message électronique ayant fait l'objet d'un chiffrement garantissant la confidentialité des renseignements qui y sont contenus.

En conséquence, ce message ne peut être intercepté, altéré ou décodé par un intermédiaire.

Club de Soccer de Candiac rencontre les normes de transmission sécurisée SSL, ce qui fait que votre transaction sera toujours acheminée de façon sécuritaire. De plus, votre paiement est directement effectué auprès de Desjardins.

Club de Soccer de Candiac ne conserve aucune donnée informatique d'aucune transaction concernant l'information de crédit.

C'est pourquoi vous devez soumettre à nouveau votre information de crédit lors de chaque nouvelle transaction.

Politique de remboursement

En cas de blessure :

En cas de blessure, le remboursement s'effectuera avec un certificat médical seulement et en considérant la date de demande par courriel, au prorata du nombre de séances reçues versus le nombre total de séances prévus.

Saison estivale / Camps automne-hiver / Camps perfectionnement d'été :

Pour toute demande de remboursement après le début de l'activité, un frais d'administration sera appliqué : 50\$ ou 10% du coût des séances non-suivies (le plus petit montant des deux).

Référence: Office de la protection du consommateur

<HTTPS://WWW.OPC.GOUV.QC.CA/CONSOMMATEUR/BIEN-SERVICE/COURS-ENTRAINEMENT/COURS/ANNULATION-INSCRIPTION/>

Demande de remboursement pour un joueur d'une équipe compétitive :

Le coût de l'équipement reçu sera déduit du montant à rembourser.

Omission de remettre l'équipement prêté :

Les frais de l'équipement non remis et la suspension du passeport seront appliqués si les équipements ne sont pas remis en fin de saison.

Pour toute demande de remboursement, veuillez adresser un mail à INFO@SOCCERCANDIAC.COM